



CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 22 AVRIL 2013
20 H 30

PROCES VERBAL

Le lundi 22 avril 2013, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 avril 2013, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Monsieur Pierre FADIER, 1^{er} Adjoint au Maire.

Présents :

M. Pierre FADIER, M. Pierre HURAUULT, M. Hubert HUCHET, Mme Monique SOCKATH, Mme Aurore SALMON, Mme Aurélie COURTOIS, Adjointes,
M. Maurice TIREAU, Mme Evelyne THEARD, M. Claude CAILLEAU, Mme Myriam COCHEREL, Mme Martine FORTUNE-JACQUES, M. Mickaël SABIN, M. Serge LAMY, Mme Hélène DUFEU.

Absents excusés :

M. Jean-Paul DE BOSSCHERE, Mme Chantal BOUIN, M. Joseph GAUTIER, M. Joseph PERDRIEL, M. Rémy JEULAND, Mme Marie-Françoise TRAVERS, M. Jean-Noël BEVIERE, Mme Isabelle LEMESLE et Mme Florence HAMON.

Procurations :

M. Jean-Paul DE BOSSCHERE à M. Hubert HUCHET,
M. Jean-Noël BEVIERE à Mme Aurore SAMON,
M. Joseph PERDRIEL à Mme Martine FORTUNE-JACQUES.



Monsieur Pierre FADIER, 1^{er} Adjoint au Maire, ouvre la séance et invite le conseil à délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour :

Opérations préalables aux affaires inscrites à l'ordre du jour

- 0.1. - Désignation du secrétaire de séance.
- 0.2.- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2013.

ORDRE DU JOUR

QUESTION N° 1 – URBANISME

- 1.1 - P.L.U - Révision simplifiée n° 2 : bilan de la concertation et approbation du dossier.
- 1.2 - P.L.U - Approbation de la modification n°5

QUESTION N° 2 – DOMAINE ET PATRIMOINE

- 2.1 - Forêt communale : martelage de parcelles et mise à la vente du bois.
- 2.2 - Réseaux : Présentation du projet définitif et du dossier de consultation des entreprises pour la pose d'un réseau d'assainissement partant du secteur de la Croix Perrault pour relier la future ZAC de Bel Air.
- 2.3 - Voirie communale : Voie Henri Matisse - Approbation du Projet et du dossier de consultation des entreprises.

QUESTION N° 3 – FINANCES LOCALES

- 3.1 - Tarif estival pour la bibliothèque municipale dans le cadre de sa participation au Forum « Que faire cet été »

QUESTION N° 4 – COMMANDE PUBLIQUE

- 4.1 - Convention de l'utilisation de l'Extranet SIG avec Vitré Communauté
- 4.2 - Convention Vitré Communauté – Adhésion au groupement de commande informatique

QUESTION N°5 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- 5.1 - Les informations communiquées suite aux décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal en date du 25 mars 2008 et 27 juin 2008 et 14 décembre 2009
 - 5.1.1 - Concessions de cimetière
 - 5.1.2 - Déclarations d'Intention d'Aliéner



0.1 Secrétaire de séance

Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. M. Maurice TIREAU a

été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du conseil, la directrice générale des services, Mme Christine SOUEF, qui assistera à la séance sans participer aux délibérations.

0.2 Procès-verbal de la séance du jeudi 11 avril 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal présenté.



QUESTION N° 1 – URBANISME

1.1 - P.L.U. – Révision simplifiée n° 2 : bilan de la concertation et approbation du dossier.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE le bilan de la concertation tel qu'exposé
- APPROUVE le projet de révision simplifiée du PLU tel qu'il est annexé à la présente,
- PRECISE que le projet de révision simplifiée du PLU sera communiqué à l'ensemble des personnes publiques désignées à l'article L.123.6 du Code de l'Urbanisme, à savoir :
 - * M. le Préfet,
 - * M. le président du Syndicat d'urbanisme du Pays de VITRE,
 - * M. le Président de la Chambre d'Agriculture,
 - * M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
 - * M. le Président de la Chambre des Métiers,
 - * M. le Président du Conseil Régional,
 - * M. le Président du Conseil Général,
 - * M. le Président de Vitré Communauté,

Résultats du vote : Votants : 17 => Pour : 17 voix, Abstention : 0 voix

1.2 - P.L.U - Approbation de la modification n°5

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le projet de modification du PLU tel qu'il est annexé à la présente,
- PRECISE que le projet de modification du PLU sera communiqué à l'ensemble des personnes publiques désignées à l'article L.123.6 du Code de l'Urbanisme, à savoir :
 - * M. le Préfet,
 - * M. le président du Syndicat d'urbanisme du Pays de VITRE,
 - * M. le Président de la Chambre d'Agriculture,
 - * M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
 - * M. le Président de la Chambre des Métiers,
 - * M. le Président du Conseil Régional,

- * M. le Président du Conseil Général,
- * M. le Président de Vitré Communauté.

Résultats du vote : Votants : 17 => Pour : 17 voix, Abstention : 0 voix

QUESTION N°2 – DOMAINE ET PATRIMOINE

2.1 – Forêt communale : martelage de parcelles et mise à la vente du bois.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- DEMANDE à l'O.N.F. d'effectuer le martelage des parcelles n° 1B (2 ha7), 6A (2 ha), 15 (4ha) et 16 (3 ha) dans la forêt communale d'Argentré-du-Plessis,
- PROPOSE les bois martelés à la vente en adjudication ou en appel d'offres

Résultats du vote : Votants : 17 => Pour : 17 voix, Abstention : 0 voix

2.2 - Réseaux : Présentation du projet définitif et du dossier de consultation des entreprises pour la pose d'un réseau d'assainissement partant du secteur de la Croix Perrault pour relier la future ZAC de Bel Air.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- VALIDE le projet définitif des travaux
- ADOPTE le dossier de consultation des entreprises pour les travaux
- DECIDE DE LANCER une consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée
- AUTORISE le maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.
- SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour la mise en conformité des branchements EU.

Résultats du vote : Votants : 17 => Pour : 17 voix, Abstention : 0 voix

2.3 - Voirie communale : Voie Henri Matisse - Approbation du Projet et du dossier de consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- VALIDE le projet de travaux d'aménagement de voirie – Avenue Henri Matisse
- APPROUVE le dossier de consultations des entreprises
- LANCE la consultation de marché
- AUTORISE le maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

Résultats du vote : Votants : 17 => Pour : 17 voix, Abstention : 0 voix

QUESTION N°3 – FINANCES LOCALES

3.1 Tarif estival pour la bibliothèque municipale dans le cadre de sa participation au Forum « Que faire cet été »

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le tarif de 2 Euros par personne (vacanciers et usagers de Vitré Communauté) pour l'accès à la bibliothèque municipale d'Argentré-du-Plessis dur durant les mois de juillet et août dans le cadre du forum « Que faire cet été ».

Résultats du vote : Votants : 17 => Pour : 17 voix, Abstention : 0 voix

QUESTION N°4 – COMMANDE PUBLIQUE

4.1 - Convention de l'utilisation de l'Extranet SIG avec Vitré Communauté

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE la convention d'utilisation de l'Extranet SIG avec Vitré Communauté
- AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires : charte et convention

4.2 - Convention Vitré Communauté – Adhésion au groupement de commande informatique

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE l'adhésion de la commune d'Argentré du Plessis au groupement de commandes relatif à l'achat de fournitures et services informatiques proposé par Vitré Communauté
- AUTORISE le Maire à signer la convention relative à ce groupement, ainsi que tout document relatif à ce dossier
- DESIGNE Pierre FADIER, comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes et Monique SOCKATH, comme suppléant.

Résultats du vote : Votants : 17 => Pour : 17 voix, Abstention : 0 voix

La séance est levée à 22h30.

*L'Adjoint au Maire
Pierre FADIER*

*Vu le secrétaire de séance,
Maurice TIREAU*

*Procès-verbal affiché le 25 avril 2013.
Diffusion aux conseillers municipaux le 25 avril 2013.*